



# NOUVEAU

## EDITO,

C'est déjà la rentrée scolaire... les vacances de nos enfants sont finies, et pour nous aussi c'est un retour à l'activité.

Nous allons débiter par les journées Internationales à Brou sur Chantereine les 22 et 23 septembre.

Désir d'Haïti y tient un stand et fera de ce rassemblement, de concert avec la communauté haïtienne de Paris, **une fête**.

Nous vous convions à cette manifestation, et à venir nous rencontrer ainsi que les autres représentants d'organisations présentes : ACEM, ATTAC, Seine et Marne Sahel, FEDA, Écoliers du Monde, CBV, CADA, un Coeur Cuba, AMCAL, Amnesty International, CCFD, ANDINES.

Merci de venir nous témoigner votre intérêt en l'honneur d'Haïti

Marie-Françoise PIAN

## Rubriques du bulletin

- 1 Brèves
- 2 Solidarité : du local à l'international
- 3 Les fillettes de la rue à Port-au-Prince
- 4 Nouvelles d'Haïti

### 1 BREVES

**Les journées de la Solidarité Internationale** auront lieu les 22 et 23 septembre 2001 à Brou sur Chantereine en Mairie.

Programme des journées

#### samedi 22 septembre

- 8h30 - accueil des participants
- 10h30 - ouverture officielle, visite de l'espace
- 12h00 - défilé de mode multiculturel  
apéritif convivial
- 13h00 - couscous préparé par ACEM ( salle JB Clément)
- 15h00 - conférence sur le commerce équitable par ANDINES
- 17h00 - conférence sur les demandeurs d'asile (CADA)
- 18h30 - fin des conférences  
repas possible auprès des associations
- 19h30 - soirée haïtienne organisée par Désir d'Haïti  
groupes FEDA-RAMAWIZ et ballet IKIRESI
- 22h30 - fin des spectacles

#### dimanche 23 septembre

- 9h30 - 10h00 - petit déjeuner et World Music
- 11h00 - contes italiens sur l'espace du Comité de jumelage
- 12h00 - repas africain préparé par Seine et Marne Sahel (salle JB Clément)
- 14h30 - conférence Franco-italienne sur la "coopération décentralisée" par le CCFD, Désir d'Haïti en présence de Luciano Minciotti, Maire Collazzone (ville jumelle de Brou)
- 15h00 - contes italiens sur l'espace central
- 16h45 - spectacle de danses africaines par FEDA-RAMAWIZ et ballet IKIRESI
- 18h00 - clôture et remerciements autour d'un pot.

### 2 SOLIDARITE : du local à l'international

Ce document s'inscrit dans la perspective de la préparation des troisièmes journées internationales de la ville de Brou sur Chantereine qui se dérouleront en septembre 2001.

Toute commune occupe un observatoire de choix lui

permettant de comprendre les problèmes de notre société. Ses services vivent au quotidien la dégradation de l'emploi, l'exclusion, la pauvreté, la xénophobie. La commune est aussi un lieu privilégié où s'exerce la démocratie locale; par l'intermédiaire de ses associations, elle est en lien avec le monde. Brou sur Chantereine est à cet égard une ville bien lotie qui a su nouer des contacts avec les Caraïbes (Cuba et Haïti), l'Afrique (Mali) et l'Italie (Collazone).

Beaucoup de gens pensent encore que solidarités locale et internationale s'excluent l'une, l'autre et que ce qui est donné à l'une ne va pas à l'autre. L'expérience montre que cette idée est fautive et, qu'au contraire, pays riches et pauvres ont un mutuel avantage à maintenir des liens de coopération, d'amitié et de solidarité. Par ailleurs les droits fondamentaux de l'homme sont les mêmes partout : le travail des enfants n'est pas plus admissible en Asie qu'il ne l'est en Europe.

Comme évoqué lors d'une conversation téléphonique entre Jean-Marc Deschamps, maire de Brou et moi-même, la solidarité pourrait être un fil conducteur fort lors des troisièmes journées internationales de Brou sur Chantereine mais en montrant que solidarités locale et internationale se complètent et s'épaulent mutuellement on irait encore plus loin. C'est dans cet esprit que je suggère d'intituler ces journées : **Solidarité : du local à l'international**. Le mot solidarité est rassembleur et je ne vois aucune association qui ne puisse y souscrire; il est dans un premier temps moins exclusif- dans le cadre d'une manifestation locale-qu'un thème du type "paix et développement" qui pourrait néanmoins être repris lors d'une manifestation ultérieure.

Les **journées de la solidarité internationale de Brou sur Chantereine** veulent également s'inscrire dans la durée comme une spécificité de la commune. En gardant ce souci en tête, on pourrait profiter de ces journées pour montrer que :

La commune de Brou sur Chantereine s'est déjà mise en route depuis un moment: on peut citer, à titre d'exemple, la création d'une commission municipale chargée de la Citoyenneté Locale, l'organisation annuelle des **journées de la Solidarité Internationale**.

la solidarité s'élabore au quotidien qu'elle soit locale ou internationale.

Que des actions ont lieu tout au long de l'année indépendamment des journées de la Solidarité Internationale.

Je suggère que l'on illustre le thème général : **Solidarité : du local à l'international** en sous-thèmes qui pourraient être :

- La coopération décentralisée,
- Les migrants et demandeurs d'asile dans la commune,
- L'éducation au développement,
- Le développement durable,
- Le commerce équitable

Chacun de ces sous-thèmes serait traité évidemment en lien avec ce qui se vit sur la commune et pourrait faire l'objet d'une conférence. On pourrait même collationner les conférences et les publier sous forme d'actes publiés largement qui seraient, outre un gage de sérieux, une excellente introduction pour les journées des années à venir.

## 1 La coopération décentralisée

La loi du 8 février 1992 précise dans son titre IV: "*les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent conclure des conventions avec des collectivités territoriales étrangères et leurs groupements, dans les limites de leurs compétences et dans le respect de leurs engagements internationaux de la France*"

La commune de Brou sur Chantereine a signé un contrat de jumelage avec la ville de Collazone en Toscane et un contrat de coopération décentralisée avec Cuba. Elle s'est mise en route avec Haïti et a engagé avec Désir d'Haïti et le ministère des Affaires Etrangères des actions avec la région du sud de ce pays, sans que celles-ci se soient concrétisées, pour le moment, sous la forme d'un contrat de coopération décentralisée.

Ce thème associe, par définition, le savoir faire des élus et des agents communaux avec celui des associations. C'est du reste ce qui fut le cas lors de la venue des maires du Sud d'Haïti sur la commune de Brou sur Chantereine.

Le jumelage entre Brou sur Chantereine et Collazone offre une opportunité supplémentaire qui pourrait être mise à profit. Une collaboration entre Français et Italiens sur ce sujet, outre le fait qu'elle aurait certainement un effet dynamisant sur les relations entre les deux villes, permettrait une coopération multipartite, dans un cadre européen, beaucoup plus puissante qu'aujourd'hui.

## 2 Les migrants et demandeurs d'asile sur la commune

Je ne connais pas tout ce qui existe sur la commune de Brou sur Chantereine les concernant. Néanmoins il existe au moins une association: FRANCE SEINE ET MARNE SAHEL et un organisme: le CADA qui sont reconnus et dynamiques. Tous les deux associent du reste solidarité locale et internationale.

FRANCE SEINE ET MARNE SAHEL a pour vocation essentielle, me semble-t-il, de renforcer le maillage des liens entre Maliens et Français et de promouvoir une solidarité internationale avec les villages dont sont issus ses membres.

Le CADA qui épaula les demandeurs d'asile est l'organisme typique alliant solidarité locale et internationale.

Il me semble que cette association et cet organisme (mais encore une fois, il y en a certainement d'autres) : contribuent localement au changement d'image des immigrés,

participent à la défense de leurs droits fondamentaux, font pression sur les décideurs pour que les droits des étrangers soient respectés : droit de vivre en famille, scolarisation des enfants des parents non régularisés, régularisation des "sans papiers"...etc...

intègrent les immigrés et demandeurs d'asile à la politique sociale, culturelle et environnementale de la ville de Brou sur Chantereine.

Je pense également que la CROIX ROUGE doit participer d'une façon ou d'une autre, au moins pour partie, à cette action. Il faudrait certainement étudier avec elle le lien qu'elle noue entre solidarité locale et internationale.

### 3 L'éducation au développement

Toute action de solidarité-locale et internationale suppose pour être efficace d'être menée par des personnes qui aient identifié, compris les problèmes et envisagé des alternatives crédibles. L'éducation au développement est donc une action parallèle à celles de la solidarité et nécessaire pour toute action solidaire responsable.

En décidant d'ouvrir une formation avec le CCFD intitulée " *Inégalités, un défi pour le développement*" la municipalité s'est déjà mise en route dans cette direction.

A l'occasion des Journées de Solidarité Internationale, on pourrait peut être aller plus loin en mettant à cette occasion les enseignants qui le voudraient dans le coup et leur donner à terme les moyens de pratiquer une éducation au développement active et animée.

Il serait peut-être également possible d'ouvrir dans le cadre de la bibliothèque municipale un rayonnage sur ce thème.

### 4 Le développement durable

Lors de la conférence des Nations Unies à Rio de Janeiro en 1992, les Etats se sont engagés à suivre les recommandations de l'agenda 21, qui prévoyait que toutes les collectivités locales instaurent un dialogue avec les habitants, les organisations locales et les entreprises privées afin d'adopter un programme "action 21" à l'échelon de la collectivité. Ce document liste les mesures visant à concilier environnement de haute qualité, une économie saine, des pratiques démocratiques et responsables pour un avenir durable de la planète.

Des accords internationaux, des réglementations européennes ou nationales obligent désormais les communes à améliorer leur environnement local en respectant les normes, notamment dans le domaine de l'eau et celui du tri et du recyclage des déchets ménagers. Mais pour s'insérer dans la démarche plus vaste d'un développement durable, il faut également prendre en compte l'économique, le social, la solidarité internationale...

La loi d'orientation du 25 juin 1999 pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT) prévoit donc que les communes élaborent dorénavant des chartes sociales et environnementales pour accompagner leur développement économique.

Les communes ont un rôle essentiel à jouer pour faire évoluer les habitudes de vie, de production et de consommation dans la perspective d'un développement durable et solidaire. Elles peuvent engager un mouvement global de changements impliquant la population et anticipant sur les conséquences internationales des actions entreprises.

Certaines actions entreprises par la municipalité de Brou sur Chantereine vont dans ce sens. En décidant de s'associer à ATTAC, elle appuie la Taxe Tobin qui prévoit une taxation des flux financiers spéculatifs et le dégagement de financements pour lutter contre les inégalités à l'échelle mondiale.

Elle a probablement engagé d'autres actions que j'ignore.

### 5 Le commerce équitable à l'échelle de la commune

Lors des précédentes journées de solidarité internationale différents stands ont proposé de l'artisanat et des produits provenant d'organisations de commerce équitable. Le CCFD avait notamment proposé des produits Max Havelaar et une autre organisation dont le nom m'échappe avait proposé des produits d'artisanat andins.

Les pouvoirs publics commencent également à attacher de l'importance à la consommation éthique. En 1999, le Parlement européen votait la résolution "Howitt" marquant ainsi son soutien pour la création d'un label social. Cette même année la Loi Le Texier (visant à inciter au respect des droits de l'enfant dans le monde, notamment lors de l'achat de fournitures scolaires) était votée à l'unanimité par le Parlement et le Sénat. En outre, l'Elysée et Matignon ont récemment choisi de privilégier la consommation de produits "équitables" en leur sein.

La Municipalité de Brou sur Chantereine peut certainement mener une foule d'actions pour favoriser globalement un commerce plus équitable : s'approvisionner en produits alimentaires (café, thé, chocolat, biscuits...) ou artisanaux équitables pour les pause-café, les pots et cadeaux. soutenir une action d'information auprès du public dans le journal municipal ou sur les panneaux. présenter les produits des pays avec lesquels elle entretient des liens à savoir Cuba, Haïti, le Mali, l'Italie.

### 6 En guise de conclusion

En proposant le thème : **Solidarité : du local à l'international** j'ai essayé de montrer que:

il existait déjà beaucoup de choses sur la commune de Brou sur Chantereine, les troisième journées de Solidarité Internationale pouvaient être l'occasion de souligner la cohérence de toutes ces actions,

il n'y a pas rupture entre le local et l'international. Au contraire les actions s'appuient les unes sur les autres, les actions de solidarité "ne coûtent pas forcément très cher au Breuillois". Elles ne sont pas une charge supplémentaire pour la commune,

les associations, les élus et les travailleurs communaux travaillent déjà en bonne intelligence sur tous ces thèmes. Cette coopération à tout intérêt à se poursuivre et s'amplifier. Les journées Internationales de Brou sur Chantereine sont

l'occasion de resserrer ces liens

Les journées Internationales de Brou sur Chantereine sont l'occasion de mettre en valeur les pays associés à la Commune: Cuba, Haïti, le Mali et l'Italie. Le cas de l'Italie faisant partie de la communauté européenne est particulier. N'est-ce pas le moment de proposer à Collazone une action conjointe vis à vis des pays du Sud ?

Toutes ces propositions, comme ce texte ne sont pas ma propriété. Je serais heureux de les voir "pillées" et reprises dans un texte de la commission "Citoyenneté Locale-Vie Associative".

Gérard Aleton

### 3 Les fillettes de la rue à Port-au-Prince

Article extrait de France Haïti Partage

A Port-au Prince, le pourcentage de filles parmi les enfants de la rue est en constante augmentation (30%), dépassant ainsi certains pays d'Amérique Latine, dont la problématique des enfants de la rue est la plus ancienne. Qui sont-elles ?

L'âge moyen des fillettes est de 12 ans. La moitié d'entre elles vient de province.

Les raisons qui les ont amenées à vivre dans la rue sont multiples :

\* les problèmes familiaux : les fillettes quittent leur famille parce qu'elles y sont maltraitées (par la mère, ou le nouveau compagnon de celle-ci). 60 % des fillettes interrogées disent avoir été battues, violées, ou mises à la porte de chez elles.

\* les "restavek" (reste avec) : tradition haïtienne qui permet aux familles pauvres de placer leurs enfants comme domestiques dans d'autres familles en échange du gîte et du couvert. Dans cette société très hiérarchisée, ils sont au plus bas de l'échelle. Beaucoup de filles de la rue sont d'anciennes restavek, qui ont fui les mauvais traitements.

\* la contagion des "amies". Les filles aînées des cartels de la rue incitent les fillettes en situation de détresse à les rejoindre, et les encouragent à se prostituer (le "marché" demande toujours des plus jeunes).

Elles vivent de la prostitution.

Environ 80% des filles se prostituent pour survivre. C'est pratiquement leur seule source de revenus. Elles sont les principales bénéficiaires de leurs gains, qu'elles partagent avec les membres du cartel. La prostitution est pour elles le seul moyen de gagner de l'argent rapidement, et celui qu'elles connaissent le mieux.

#### La drogue et la prison

La majeure partie d'entre elles se drogue pour survivre et se prostituer (palliatif à la violence et à la dépression). Les drogues qu'elles utilisent sont les moins chères. Il s'agit du "ciment" (colle de cordonnier), du "thinner" (diluant), ou encore de la "paille" (dérivé de marijuana).

Toutes ont pratiquement fait un séjour en prison pour bagarres, vols, usage de drogue, ou répression policière.

#### Leur état de santé.

90% à 95% ont une MST (maladie sexuellement transmissible). Il est difficile d'avoir des statistiques en ce qui concerne le sida, mais nombre d'entre elles sont décimées par la maladie, et finissent leur courte vie au mouroir des Soeurs Thérèse. Environ 60 à 70% ont eu une grossesse ou un avortement avant l'âge de 15 ans. Les "bébés de la rue" dépassent rarement le cap des 3 mois. Certaines fillettes abandonnent leur enfant à un orphelinat.

La société haïtienne ne perçoit pas ces fillettes comme des victimes de la misère urbaine et de la désagrégation des structures socio-familiales, mais comme des rebelles à un système d'éducation conventionnel.

### 4 Nouvelles d'Haïti

Chers amis,

La plateforme des organisations paysannes de la commune d'Aquin (POPKA) marche plus ou moins

maintenant surtout après la réalisation de notre dernière assemblée générale où de nouveaux personnages ont été élus afin de prendre en mains la destinée de cette organisation.

A travers nos expériences, nous remarquons que cette nouvelle équipe est beaucoup plus dynamique et s'efforce de travailler ardemment de telle sorte que l'objectif de la plateforme arrive à faire son chemin, celui d'encadrer les organisations de base.

Après l'assemblée générale, on a procédé à la formation de plusieurs commissions tel que : agriculture, santé, éducation, enquête, loisirs, cuisine, gestion, promotion féminine, justice et relations publiques afin d'aider le comité directeur dans ses attributions. Chacune essaie de monter un mini-programme et l'assemblée représente le programme annuel de la plateforme après synthèse.

Toutefois, à côté des séances de formation, d'enquête pour évaluer la capacité et le fonctionnement des organisations membres, nous venons de marquer avec enthousiasme la fête de l'agriculture et du travail le 1er mai. Selon les groupements de base c'est une date très importante pour POPKA où tous les partisans et amis se réunissent et célèbrent grandiosement cette fête. "Protégeons notre environnement pour un lendemain meilleur" est le thème choisi de cette année. A Langlois, une petite localité montagnaise dépendante de la 12<sup>e</sup> section communale d'Aquin, nous nous sommes rassemblés où toutes les activités se déroulent joyeusement parmi lesquelles un concours de chants paysans autour du thème choisi.

Nous voulons féliciter et encourager tous les participants particulièrement le "Mouvement d'organisations des jeunes de Morne Coma" (MOJM) qui est lauréat dans cette compétition.

Cependant, la crise politique qui confronte le pays a des répercussions sur notre fonctionnement, nous n'avons pas de contact avec les nouveaux membres des collectivités territoriales, ce qui nous empêche de réaliser toutes les activités voulues et préférentielles. Une vie chère, l'insécurité avec un phénomène dénommé "chimè", une tension de peur ou de panique surélevée chez les non partisans du pouvoir.

Mais ils essaient de résister jusqu'à la victoire finale.

Durant les vacances d'été, quoique les moyens nous manquent, nous comptons organiser plusieurs séances de formation au profit des organisations membres afin de les rendre plus opérationnelles sur le terrain.

Le 13 juin prochain ce sera la fête patronale de Vieux Bourg d'Aquin, St Antoine de Padoue, là où se trouve notre siège social.

A tous les Paroissiens et amis, POPKA vous souhaite BONNE FETE !

Gaspard Espard, Coordonnateur POPKA

#### Recette du Flan coco

6 oeufs

1 boîte de lait coco

1 boîte de lait condensé non sucré : 410 gr

1 boîte de lait concentré sucré : 397 gr

1 zeste de citron vert, vanille, caramel.

Mettre le caramel au fond du moule, mélanger tout le reste dans un bol à l'aide d'un fouet, verser le mélange dessus.

Faire cuire au bain-marie 25 mn, thermostat 6 ou 190°.

**Bon appétit**